



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# CONCERTATION PRÉALABLE RÉVISION DU PROGRAMME D' ACTIONS NATIONAL NITRATES

**18 SEPTEMBRE – 6 NOVEMBRE 2020**



Le programme d'actions national « nitrates » définit les mesures à mettre en place pour **lutter contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole dans les zones françaises dites « vulnérables »**

Sous l'égide de deux garants nommés par la **Commission nationale du débat public**, l'État organise une concertation préalable à l'élaboration du 7<sup>ème</sup> programme d'actions national « nitrates » afin de **recueillir l'avis des citoyens**

## POUR PARTICIPER A LA CONCERTATION, RENDEZ-VOUS SUR :

[www.programme-nitrate.gouv.fr](http://www.programme-nitrate.gouv.fr)



Le **dossier de concertation** peut également être consulté en version papier dans les lieux d'accueil du public des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.programme-nitrate.gouv.fr](http://www.programme-nitrate.gouv.fr)